

220C4946

FR0013219367-OP022-AS12

12 novembre 2020

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

**HORIZONTAL SOFTWARE**

(Euronext Paris)

1. Le 10 novembre 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société HORIZONTAL SOFTWARE déposée par Banque Delubac & Cie, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée HSW Développement (cf. Décision et Information 220C4913 du 10 novembre 2020).

La note d'information de la société HSW Développement (visa n°20-548 en date du 10 novembre 2020) et la note en réponse de la société HORIZONTAL SOFTWARE (visa n°20-549 en date du 10 novembre 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés le 12 novembre 2020).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera **ouverte du 13 au 26 novembre 2020 inclus**.

CIC Market Solutions, agissant en qualité de membre de marché acheteur, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions HORIZONTAL SOFTWARE non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. La cotation des actions HORIZONTAL SOFTWARE sera reprise le 13 novembre 2020.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres HORIZONTAL SOFTWARE sont applicables.